

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00102 Numéro SIREN : 809 376 361 Nom ou dénomination : 3 C T

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/007302

3 C T

Douar Gwenn

56270 PLOEMEUR

RENNES

276, rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX
Tél : 02 99 86 31 31
Fax : 02 99 86 03 03
rennes@geirec.com

SAINT-GRÉGOIRE

11, parc de Brocéliande
BP 76203
35760 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.14.33.14
saint.gregoire@geirec.com

NANTES

127, rue Robert Schuman
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : 02 51 25 22 22
Fax : 02 51 25 22 29
nantes@geirec.com

LORIENT

18, rue de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE
Tél : 02 97 87 22 22
Fax : 02 97 87 22 29
lorient@geirec.com

BELLE-ÎLE EN MER

1, rue de Verdun
56360 LE PALAIS
Tél : 02 97 31 51 79
belle-ile@geirec.com

PARIS

6, boulevard Bineau
92300 LEVALLOIS-PERRET

DOSSIER JURIDIQUE

DÉPÔT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

3 C T

Société par actions simplifiée au capital de 130 000 euros

Siège social : Douar Gwenn
56270 PLOEMEUR

809 376 361 RCS LORIENT

SOMMAIRE

DOCUMENTS COMPTABLES ARRETES AU 31/12/2019

- Documents de Dépôt des comptes**
- Bilan et Comptes de Résultat**
- Annexe des Comptes Annuels**

---0000---

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	198 980		198 980	198 980	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	198 980		198 980	198 980	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes				78	78 100.00
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	27 104		27 104	24 559	2 545 10.36
	Autres créances					
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	5 936		5 936	338	5 598 NS
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	33 040		33 040	24 974	8 065 32.29
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		232 020		232 020	223 954	8 065 3.60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SAS GEIREC LORIENT

CLP
CLP

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 130 000)	130 000	130 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	13 000	13 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	14 792	2 763	12 029	435.35
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 166	28 029	5 137	18.33
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	4 809	3 813	996	26.12
	Total I	195 767	177 605	18 162	10.23
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (I)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	32 116	42 243	10 127	23.97
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	455	519	63	12.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 682	3 588	94	2.62
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Total IV	36 253	46 350	10 097	21.78
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total V				
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	232 020	223 954	8 065	3.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 548

14 234

clt
clt

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2019 : 12			Exercice N°1 31/12/2018 : 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		SEuros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 079	3 947	133	3.36
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			4 079	3 947	133	3.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 079	3 947	133	3.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CE
CE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	40 000	35 000	5 000	14.29
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	0	3	3	99.29
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	40 000	35 003	4 997	14.28
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 759	2 031	273	13.42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 759	2 031	273	13.42
2. Résultat financier (V-VI)	38 241	32 971	5 270	15.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	34 162	29 025	5 137	17.70
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	996	996		
Total VIII	996	996		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	996	996		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	40 000	35 003	4 997	14.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 834	6 974	140	2.01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	33 166	28 029	5 137	18.33

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 et le résultat est de 33 166 Euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La poursuite de la crise sanitaire mondiale liée au "Covid 19" n'a donné lieu à aucun ajustement des comptes au 31/03/2020.

Nous n'avons pas d'éléments significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et suivants relatifs au plan comptable général modifié applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	198 980		
TOTAL	198 980		
TOTAL GENERAL	198 980		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			198 980	198 980
TOTAL			198 980	198 980
TOTAL GENERAL			198 980	198 980

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	3 813	996			4 809
TOTAL	3 813	996			4 809
TOTAL GENERAL	3 813	996			4 809
Dont dotations et reprises exceptionnelles		996			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	27 104	27 104	
TOTAL	27 104	27 104	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 116	10 411	21 705	
Emprunts et dettes financières divers	455	455		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 682	3 682		
TOTAL	36 253	14 548	21 705	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 127			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	13 000			13 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
FRAIS ACQUISITION TITRES	DEROGATOIRE	5 ANS

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	455
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 682
Total	4 137

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 116
Total	32 116

l'emprunt bancaire est garantie par les cautions solidaires de MR Cédric LE GALLO et Mme Carole LE FALHER.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 732
INTERETS RESTANT A COURIR SUR EMPRUNT	3 732	
Total (1)		3 732

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS AMS	405 267	100.00	105 218
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

3 C T
Société par actions simplifiée
au capital de 130 000 euros
Siège social : Douar Gwenn, 56270 PLOEMEUR
809376361 RCS LORIENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 33 165,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 165,92 euros
A titre de dividendes	30 000,00 euros
Soit 2,31 euros par action	
Le solde	3 165,92 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 17 957 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 septembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

Cur
Cen

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
8 000,00 euros, soit 0,62 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000,00 euros

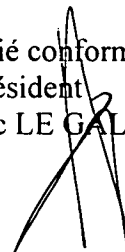
Exercice clos le 31 décembre 2017 :
12 000,00 euros, soit 0,92 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
16 000,00 euros, soit 1,23 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Cédric LE GALLO



3 C T
Société par actions simplifiée
au capital de 130 000 euros
Siège social : Douar Gwenn, 56270 PLOEMEUR
809376361 RCS LORIENT

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

- Le total du bilan est de 232.019 euros,
- Le résultat net comptable est un bénéfice de 33 165,92 euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les activités de la société se sont déroulées selon nos prévisions et dans les conditions normales.

C.F.
C.G.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

a) 100 % du capital social de la société ALLEZA MEDICAL SANTE, société par actions simplifiée, au capital social de 7 500 euros, dont le siège social est situé rue du Commandant Charcot, Zone de Kerhoas, 56260 LARMOR PLAGE. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lorient sous le numéro 522 517 135.

Cette société a pour objet la location de détail, location d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé.

Les comptes annuels au 31 décembre 2019 de la société ALLEZA MEDICAL SANTE ont dégagé un bénéfice de 105 217 euros.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Nous n'avons pas été en mesure de vous présenter les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros contre 0 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 079 euros contre 3 946 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,37%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

cur
ccg

Les charges d'exploitation se sont élevées à 4 079 euros contre 3 946 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,37%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -4 079 euros contre -3 946 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -3,37%.

Compte tenu d'un résultat financier de 38 241 euros (32 971 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 34 161 euros contre 29 025 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,69%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -996 euros contre -996 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés nul contre 0 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 33 165,92 euros contre un bénéfice de 28 028,70 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 18,32%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 232 019 euros contre 223 954 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,60%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 33 165,92 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 165,92 euros
A titre de dividendes	30 000,00 euros
Soit 2,31 euros par action	
Le solde	3 165,92 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 17 957 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 165 766 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 30 septembre 2020.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

af
ce

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
8 000,00 euros, soit 0,62 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
12 000,00 euros, soit 0,92 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
16 000,00 euros, soit 1,23 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

cur
cler

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PLOEMEUR
Le 03 septembre 2020

Cédric LE GALLO
Président



CLG
CLG

3 C T
SAS au capital de 130 000 €
Siège social : Douarn Gwenn
56270 PLOEMEUR

RCS LORIENT N°809 376 361

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2019

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 C T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 3 C T à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements significatifs postérieur à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée au COVID19.

[.

cf.
cf.

A.A.C.C.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe « Titres immobilisés » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation de titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables, nos travaux ont consisté à apprécier la correcte évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

A.A.C.C.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

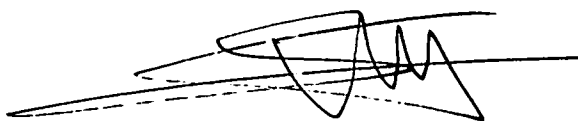
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ploemeur,
Le 15 septembre 2020,

Société SAPIENCE AUDIT,
Commissaire aux comptes,

Représentée par,
Madame Emmanuelle SCHIER LE BEVER,
Associée signataire



A.A.C.C.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	198 980		198 980	198 980		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	198 980		198 980	198 980		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				78	78	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	27 104		27 104	24 559	2 545	10.36
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 936		5 936	338	5 598	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	33 040		33 040	24 974	8 065	32.29
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	232 020		232 020	223 954	8 065	3.60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SAS GEIREC LORIENT

Cup
Ceb

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 130 000)	130 000	130 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	13 000	13 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	14 792	2 763	12 029	435.35
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 166	28 029	5 137	18.33
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	4 809	3 813	996	26.12
	Total I	195 767	177 605	18 162	10.23
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	32 116	42 243	10 127	23.97
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	455	519	63	12.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 682	3 588	94	2.62
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	36 253	46 350	10 097	21.78
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	232 020	223 954	8 065	3.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 548 14 234

OK
OK

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 079	3 947		133	3.36
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			4 079	3 947		133	3.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 079	3 947		133	3.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CAF
cel

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	40 000	35 000	5 000	14.29
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	0	3	3	99.29
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	40 000	35 003	4 997	14.28
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 759	2 031	273	13.42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 759	2 031	273	13.42
2. Résultat financier (V-VI)	38 241	32 971	5 270	15.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	34 162	29 025	5 137	17.70
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	996	996		
Total VIII	996	996		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	996	996		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	40 000	35 003	4 997	14.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 834	6 974	140	2.01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	33 166	28 029	5 137	18.33

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Cat
JLB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 et le résultat est de 33 166 Euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La poursuite de la crise sanitaire mondiale liée au "Covid 19" n'a donné lieu à aucun ajustement des comptes au 31/03/2020.

Nous n'avons pas d'éléments significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

A.A.C.C.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et suivants relatifs au plan comptable général modifié applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	198 980		
TOTAL	198 980		
TOTAL GENERAL	198 980		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			198 980	198 980
TOTAL			198 980	198 980
TOTAL GENERAL			198 980	198 980

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	3 813	996			4 809
TOTAL	3 813	996			4 809
TOTAL GENERAL	3 813	996			4 809
Dont dotations et reprises exceptionnelles		996			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	27 104	27 104	
TOTAL	27 104	27 104	

Handwritten signature/initials.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 116	10 411	21 705	
Emprunts et dettes financières divers	455	455		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 682	3 682		
TOTAL	36 253	14 548	21 705	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 127			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	13 000			13 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
FRAIS ACQUISITION TITRES	DEROGATOIRE	5 ANS

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

A.A.C.C.

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	455
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 682
Total	4 137

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 116
Total	32 116

l'emprunt bancaire est garantie par les cautions solidaires de MR Cédric LE GALLO et Mme Carole LE FALHER.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 732
INTERETS RESTANT A COURIR SUR EMPRUNT	3 732	
Total (1)		3 732

Engagements reçus

A.A.C.C.

cf
cf

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS AMS	405 267	100.00	105 218
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

A.A.C.C.